

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS
de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST

Séance du Jeudi 9 Avril 2026

Date de la convocation
Jeudi 2 Avril 2026

L'an 2026 le 9 Avril à 20 heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, sous la présidence de BERNARD Gildas.

Nombre de membres

Afférents au Conseil
d'administration : 13

Présents : 12

Votants : 13

Présents : Mmes : ABARNOU Marie-Pierre, CAROFF Marie-Françoise, CUEFF Marie-Thérèse, FAUJOUR Isabelle, GRIJOL Marie, GUEGADEN-LE VOURC'H Anne, HOFF Catherine, KEROUANTON Marie-Thérèse, LE SAINT Magalie, RAMONÉ Laurence, RIOU Yolande, M. BERNARD Gildas

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LE SAINT Valérie à Mme GUEGADEN-LE VOURC'H Anne
Mme FAUJOUR Isabelle a été élue secrétaire de séance.

OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2026

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Budget Primitif du CCAS pour l'exercice 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

011 Charges à caractère général	4 800,00 €
012 Charges de personnel	150,00 €
65 Charges gestion courante	1 168,45 €

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	6 118,45 €
--------------------------------	------------

La section de fonctionnement s'équilibre à 6 118,45 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

021 Immobilisations corporelles	7 906,93 €
---------------------------------	------------

RECETTES

001 Excédent reporté	7 906,93 €
----------------------	------------

La section d'investissement s'équilibre à 7 906,93 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, ADOPTE le budget primitif 2026 du CCAS.

Pour extrait certifié
conforme, le 09/04/2026

Le Président,
Gildas BERNARD

La Secrétaire
Isabelle FAUJOUR

